Cinquante troisième année. - N° 187 A Vendredi 27 septembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1189

66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20190184. *Date de parution :* 24 septembre 2019.
Annonce numéro : 1701. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

751 282 211 RCS Perpignan.
SALANQUARES.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 5561000.00 EUR.
Adresse : Route Du Barcarès, 66250 Saint-Laurent-de-la-Salanque.
Origine du fonds : Etablissement complémentaire acquis par achat au prix stipulé de 150000 EUR.
Etablissement : Etablissement complémentaire.
Activité : Fonds de commerce de lavage et de travaux d'entretien de tous véhicules de moteur..
Adresse : Route Du Barcarès, 66250 Saint-Laurent-de-la-Salanque.
Précédent propriétaire : 438 223 950 RCS Perpignan. **VICSTE.**
Date de commencement d'activité : 31 août 2019.
Publication légale : Midi Libre *du* 23 septembre 2019.
Oppositions : Route du Barcarès 66250 Saint-Laurent De La Salanque pour la validité et pour la correspondance.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 31/08/2019 enregistré au Service de l'Enregistrement de PERPIGNAN 1 Enregistrement 3810 Euros le 10/09/2019, Dossier Dossier 2019 00061962 Réf. 6604P01 2019 A 045539 Adresse de l'ancien propriétaire : 38 Chemin des Aloès 66240 SAINT-ESTEVE. Adresse du nouveau propriétaire : Route du Barcarès 66250 SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..